

Communiqué de Presse

Orléans, le 8 Juillet 2019

Commission Permanente : Mineurs non accompagnés, coopération internationale, le Rassemblement National dit NON.

Lors de la dernière commission permanente du Conseil régional, le robinet à subvention était encore bien ouvert.

Certaines ont attiré l'attention des élus du Rassemblement national, en particulier une aide à la formation des « mineurs non accompagnés », autrement dit de personnes qui sont entrées en France de façon illégale, mais que nous devons entretenir à grands frais : 13 750 000 euros en 2018 pour le seul conseil départemental d'Indre et Loire, comme le rappelait Michel Chassier.

La plupart de ces présumés mineurs ne remplissent en rien les conditions qui pourraient leur faire bénéficier du droit d'asile, et le soutien qui leur est accordé ne peut que susciter de nouvelles vocations.

La Région finance également plusieurs projets de coopération internationale, et les élus RN ont redit une fois encore que cela ne saurait être le rôle de la Région.

En particulier une « aide d'urgence » de 10 000 euros pour le Mali, quelque peu surprenante alors que la France apporte déjà une aide alimentaire, une aide humanitaire, une aide technique, sans oublier nos soldats qui combattent et parfois laissent leur vie pour défendre un pays dont beaucoup de jeunes ressortissants en âge de se battre préfèrent vivre chez nous.

Au total les élus RN ont refusé 23 dossiers de subvention pour un montant total de 372 011 €. Guillaume Peltier et le groupe UDC n'ont rien retrouvé à redire.